

L'évaluation, un outil déterminant de la qualité en alphabétisation - Cas du Maroc.

Bachir TAMER et Mohammed BOUGUIDOU

Université Mohammed V-Souissi - Rabat

***Résumé :** Cet article se propose de recenser, sur la base des données disponibles, les différentes pratiques d'évaluation en alphabétisation au Maroc et de réfléchir à la manière dont la question d'évaluation est menée et enfin dégager les points forts et les points d'amélioration, de cette action importante du système.*

Mots-Clés :

Alphabétisation, alphabétisme, analphabétisme, qualité, évaluation des apprentissages, certification, suivi, mesure, référentiel, banque d'items.

I. Introduction :

Le niveau d'alphabétisation et d'éducation de la société a des incidences importantes sur le développement économique des pays et sur les conditions sociales des populations. En effet, le développement des nations est une affaire d'abord d'hommes, de femmes, de savoir et de savoir-faire, qui constituent l'une des plus grandes ressources du monde et la base d'un développement futur.

Dans nos sociétés de plus en plus centrées sur l'écrit, ne pas avoir des compétences de base en matière de lecture et d'écriture, c'est être privé de toute intégration sociale et économique. Une étude financée par l'Union européenne sur le coût de l'analphabétisme au Maroc a démontré que, le manque à gagner par la société marocaine, engendré par 1% d'analphabète (en 2010) est de 10,3 Milliards DH en termes de PIB, et 1,3% de taux de croissance¹. La même étude a démontré que les bénéfices à tirer de l'alphabétisation devraient justifier d'un investissement encore plus important dans ce domaine.

Le rapport mondial de 2012 sur le suivi des objectifs de l'éducation pour tous (EPT)², souligne que le nombre d'adultes analphabètes dans le monde n'a diminué que de 12% entre 1990 et 2010. Aujourd'hui, dans le monde, près d'une personne sur sept est illettrée, et sur les 774 millions d'adultes analphabètes, deux tiers sont des femmes. Ce même rapport révèle que 200 millions de jeunes environ ont besoin d'une deuxième chance pour acquérir les compétences élémentaires en alphabétisme et en calcul, qui sont essentielles pour accéder ensuite aux compétences requises pour pouvoir travailler.

1 DLCA- Union européenne, L'étude sur le coût de l'analphabétisme et de l'alphabétisation au Maroc 2010

2 UNESCO, Rapport mondial de l'UNESCO – 2012 : «Jeunes et compétences, L'éducation au travail » - 2012.

Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'analphabétisme de 2012³, 28% de la population âgée de 10 ans et plus au Maroc est analphabète. Ce taux était de 43% en 2004 selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Cette baisse de 15 points au bout de 8 ans, est le résultat des efforts déployés par la Direction de la Lutte Contre l'Analphabétisme dans le cadre de la stratégie nationale d'alphabétisation mise en œuvre depuis 2004 et d'une mobilisation importante impliquant aussi bien les opérateurs publics que les Organisations non gouvernementales (ONG). Ainsi, près de 6,5 millions de personnes ont pu bénéficier pendant les 10 dernières années de cette politique. Les femmes représentent plus de 88% de l'ensemble des bénéficiaires dont 48% sont issues du milieu rural. Depuis 2009, la stratégie de lutte contre l'analphabétisme a été révisée, consolidée et les activités devraient être encore intensifiées afin de réduire le taux d'analphabétisme à 20% en 2016 pour atteindre l'objectif fixé par le Gouvernement actuel en 2012.

Malgré ces efforts importants, de nombreux défis restent à relever, notamment i) la garantie de financement nécessaire afin de permettre au secteur d'atteindre l'objectif d'un million de bénéficiaires par an, ii) la convergence des programmes d'alphabétisation avec d'autres programmes de développement sectoriel et local au Maroc en mettant l'accent sur la mobilisation et l'implication des secteurs concernés par la lutte contre l'analphabétisme tels que les entreprises privées (la contribution des entreprises à la résorption de l'analphabétisme au Maroc, ne dépasse pas 0,3% de l'effort national⁴), les collectivités locales et certains départements publics, est indispensable, iii) le dispositif législatif et organisationnel qui devrait considérer l'alphabétisation comme une obligation sociale de l'Etat, organiser le processus d'apprentissage, reconnaître le certificat d'alphabétisation en créant des passerelles entre l'alphabétisation et d'autres systèmes d'éducation, de formation et accompagnement à l'emploi et préciser les champs d'intervention et les responsabilités de chaque intervenant, et iv) le renforcement de la post-alphabétisation en favorisant le maintien et le développement des acquis, l'insertion socioprofessionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie.

Par ailleurs, relever ces défis et assurer une alphabétisation de qualité à tous ceux qui en ont besoin, passe nécessairement par l'instauration, entre autre, d'une culture d'évaluation cohérente, au sein du système, notamment l'évaluation des apprentissages. En effet, L'évaluation des apprentissages, est un élément crucial en alphabétisation, qui détermine la qualité des programmes en permettant à la fois d'apprécier les avancées enregistrées dans le domaine, mais également de prendre connaissance des améliorations nécessaires. C'est dans ce sens que cet article se propose d'approfondir l'analyse sur l'évaluation en alphabétisation.

3 DLCA - Enquête nationale sur l'analphabétisme au Maroc (ENAM) 2012.

4 DLCA Alphabétisation au Maroc, Bilan 2007-2012, « pour une pleine participation de tous dans la société » - 2012.

II. L'approche qualité dans les programmes d'alphabétisation :

Le Forum mondial de l'éducation qui a eu lieu à Dakar en 2000 a souligné non seulement la nécessité de réaliser l'éducation pour tous, mais également celle d'améliorer la qualité de l'éducation. Le Forum a fait la recommandation suivante : «Améliorer sous tous ses aspects la qualité dans l'éducation et garantir son excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul, ainsi que l'aptitude et les compétences à se prendre en charge.» (Article 7 du Cadre de Dakar, Forum mondial de l'éducation, 2000).

La déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien 1990) quant à elle, met l'accent sur les besoins éducatifs fondamentaux et l'importance de la qualité de l'enseignement dans la pérennité des apprentissages. Il est donc évident que le droit à l'éducation ne doit pas se limiter au droit d'accès à l'école, mais aussi à une qualité d'éducation, qui permet de garantir des apprentissages pérennes.

L'Unesco, dans sa cent soixante et unième session, insiste sur l'amélioration de la qualité d'alphabétisation, en soulignant que « la durabilité des processus d'alphabétisation dans les communautés sera fortement tributaire de la qualité des activités. Multiplier les possibilités d'alphabétisation sans se soucier de la qualité des apports fournis aux apprenants ni de celle des matériels mis à disposition sur le plan local ne suffit pas⁵ ».

La qualité dans le système éducatif, est devenue une nécessité incontournable, au niveau national et international et que les divergences enregistrées aussi bien dans les définitions adoptées que dans les programmes de mise en œuvre, constituent la principale difficulté d'évaluation de la qualité en éducation en général et en alphabétisation en particulier.

De même, au cours de la même rencontre, il a été considéré que « La qualité de l'alphabétisation, ne peut pas être limitée à l'attractivité des programmes ou aux apprentissages. La qualité devrait être évaluée sur tout le dispositif partant de la définition de base de ce que nous entendons par « alphabétisme » jusqu'aux résultats obtenus des programmes d'alphabétisation et leur mise en application dans la vie courante. telle est la vision globale pour un modèle de suivi de la qualité ⁶».

Le niveau de la qualité des programmes d'alphabétisation, a un impact important sur les acquis des bénéficiaires. Le suivi et l'évaluation des programmes sont des facteurs clés de la qualité en alphabétisation, auxquels il faudrait prêter une attention particulière, pour atteindre l'efficacité des programmes dans des contextes bien définis.

5 Projet de proposition et de plan d'action d'une décennie des nations unies pour l'alphabétisation à la cent soixante et unième session du Conseil exécutif de l'Unesco, à Paris en 2001.

6 Extrait du discours du Directeur du Bureau de l'Unesco pour les pays du Maghreb, à l'occasion de la rencontre nationale sur la qualité des programmes d'alphabétisation, Rabat, les 6 et 7 mars 2009.

III. Dimensions conceptuelles de l'alphabétisation :

Avant d'entamer l'analyse de l'évaluation en alphabétisation, il convient d'abord de mettre le point sur l'aspect conceptuel de l'alphabétisation. En effet, le premier élément de complexité de l'analphabétisme, tien d'abord à l'outil de mesure de ce fléau, la définition d'un analphabète. En effet, Il est constaté que la qualité des progrès atteints en matière d'alphabétisation est, jusqu'à présent, difficile à mesurer du fait que des définitions et des objectifs clairement établis et des mécanismes permettant d'évaluer les résultats obtenus font généralement défaut.

Il existe beaucoup de définitions de, l'alphabétisation, analphabétisme, analphabète, alphabétisme ...etc. Nous donnons ci-après quelques définitions adoptées par certaines organisations ou conférences internationales.

L'alphabétisation : l'alphabétisation est un concept associé à l'action d'alphabétiser la population adultes (16 ans et plus). «L'alphabétisation désigne l'ensemble des services d'éducation de base à destination des adultes analphabètes⁷».

Pour la Campagne mondiale pour l'éducation, « l'alphabétisation concerne l'acquisition et l'utilisation des compétences en lecture, écriture et calcul et par là, le développement d'une citoyenneté active, l'amélioration de la santé et des conditions de vie, et une meilleure égalité des sexes⁸. »

L'analphabétisme : Ce concept est défini par opposition au concept d'alphabétisation. « Pendant longtemps, l'analphabétisme se référait à une situation où la personne n'a aucune maîtrise des compétences de base en écriture et en lecture (écrire son nom, écrire et lire une phrase)⁹ ». Actuellement, l'analphabétisme est défini en opposition au concept de l'alphabétisation fonctionnelle. Ce dernier est basé sur un référentiel de compétences jugées nécessaires pour le fonctionnement de l'individu dans sa société. Ces compétences concernent les domaines suivants : l'expression orale, l'écriture, la lecture, le calcul et l'éducation civique et religieuse.

Analphabète : En 1958, l'UNESCO déclarait analphabète « toute personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne».

Alphabète : Vingt ans plus tard, l'UNESCO introduisait la notion, plus raffinée, de « fonctionnalité » en alphabétisation : « Une personne est alphabète du point de vue fonctionnel, si elle est capable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne... Une personne fonctionnellement

7 Mohammed BOUGROUM - Hssain OUJOUR - Mohamed Abdellatif KISSAMI - Étude de pays : Des options réelles pour les politiques et les pratiques - le Maroc, 2005

8 Critère de référence 1, CME/AA Corriger une injustice : Une base de référence internationale pour l'alphabétisation des adultes (2005).

9 Mohammed BOUGROUM, Hssain OUJOUR et Mohamed Abdellatif KISSAMI : Étude de pays : Des options réelles pour les politiques et les pratiques - le Maroc - UNESCO-2005.

alphabète est capable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté...» (UNESCO, 1978).

L'OCDE considère comme alphabète, toute personne capable « d'utiliser des imprimés et des écrits nécessaires pour fonctionner dans la société, atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel » (OCDE/Statistique Canada, 1995).

De même, au cours de la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes à Hambourg (CONFINTEA-V), la définition suivante a été formulée : « l'éducation des jeunes adultes... a pour objectifs de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des individus et des communautés, de les mettre mieux en mesure de faire face aux transformations qui affectent l'économie, la culture et la société... bref, de permettre aux individus et aux communautés de prendre leur sort et celui de la société en main... » (Institut de l'Unesco pour l'éducation : 1997). Cette définition de l'éducation des adultes, qui se situe dans une perspective mondiale, contribuera à fournir un cadre pour une grande partie des activités auxquelles les organisations et les gouvernements apporteront leur soutien dans les années à venir.

Alphabétisme : Dans le rapport d'une réunion d'experts sur l'évaluation de l'alphabétisation, l'UNESCO a donné une définition pratique de l'alphabétisme qui traduit l'importance accordée au contexte et à l'utilisation.

« L'alphabétisme est la capacité d'identifier, de comprendre, d'interpréter, de créer, de communiquer et de calculer, en utilisant des informations imprimées et écrites associées à divers contextes. L'alphabétisme consiste en un continuum d'apprentissage qui permet aux individus d'atteindre leurs buts, de développer leurs connaissances et leur potentiel et de participer pleinement à la communauté et à la société en général.» (UNESCO 2005: 21).

L'alphabétisme est un mot associé aux aspects les plus positifs des civilisations et étroitement lié à certaines des caractéristiques les plus positives du développement social et économique. D'ailleurs, l'étiquette d'« analphabète » est encore souvent utilisée pour caractériser la pauvreté et l'absence d'éducation qu'on rencontre encore dans de nombreuses régions du monde. Par ailleurs, au lieu de partir du postulat d'un clivage entre alphabète et analphabète, les chercheurs proposent un continuum avec des niveaux et des utilisations de l'alphabétisme qui diffèrent en fonction du contexte. Il n'y a donc pas de notion unique de l'alphabétisme en tant que compétence que les gens possèdent ou non, mais de multiples formes d'alphabétisme. En conclusion, l'alphabétisme est un concept pluriel et dynamique, ni cette définition ni aucune autre ne sauraient être définitives.

Tel que réfléchi, l'analphabétisme, n'est pas limité aux pays en développement. Il peut donc être considéré aujourd'hui comme un problème mondial, même si la nature et le niveau des compétences requises varient énormément d'un pays à l'autre. En effet, les pays « développés » croyaient, jusqu'aux années 1980, avoir éradiqué le phénomène.

Cependant, « de plus en plus d'études sur le degré d'alphabétisation qu'exige la vie quotidienne dans les pays industrialisés indiquent que le pourcentage de jeunes gens et d'adultes qui n'atteignent pas le niveau d'instruction élémentaire requis pour être efficaces demeure important. Ce problème s'est intensifié avec l'expansion de « la civilisation de l'information », qui fait que l'aptitude à se servir d'un ordinateur devient rapidement un impératif dans certains pays ¹⁰». En effet, la raréfaction des activités purement « manuelles » a fait apparaître qu'une frange de la population des pays développés était démunie des compétences de base en communication écrite. C'est alors qu'a émergé le nouveau vocable d'« illettrisme », l'idée étant de distinguer entre « analphabètes », n'ayant jamais été scolarisés, et « illettrés », ayant mal appris ou tout oublié de ce qu'il a acquis à l'école.

Au Maroc, l'alphabétisation, est définie comme action qui permet à une personne d'être « capable de comprendre et d'utiliser des écrits nécessaires pour fonctionner dans la vie de tous les jours, à la maison, au travail et dans la collectivité, pour atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel ¹¹».

On s'attachera alors à mesurer l'impact des actions entreprises en termes d'acquisition de compétences disciplinaires (qui font référence aux compétences de base de tout programme d'alphabétisation, exemple : lire en langue arabe), sociales (qui renvoient aux rôles de citoyens de la collectivité, membre d'une famille, producteur mais également consommateurs de biens et services, exemple : gérer ses pratiques de consommation), transversales (qui résultent du développement de toutes les autres compétences, exemple : rechercher et traiter de l'information¹²).

Pour conclure, l'évolution des définitions, liées à l'alphabétisation, dans le temps et leurs diversités dans l'espace, implique au niveau mondial, une hétérogénéité de conception, de mise en œuvre et d'évaluation très diverses, et par conséquent un déficit pour une comparabilité effective entre pays. Il est vrai que « ...ces définitions se résument toutes d'une façon ou d'une autre à la capacité pour un individu de comprendre un texte imprimé et de communiquer par l'imprimé», mais, la question sur les manières avec lesquelles les niveaux d'alphabétisme sont évalués aux niveaux national et international, mérite d'être posée.

IV. Suivi et mesure en alphabétisation :

Les taux d'analphabétisme tels qu'ils sont traditionnellement mesurés dans le monde ne sont pas suffisamment fiables pour répondre aux besoins des utilisateurs dans les pays, ils sont souvent produits à partir des déclarations des personnes concernées ou sur la

10 Daniel A. Wagner. 2000. Alphabétisation et éducation des adultes - Coordonnée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture - Forum mondial sur l'éducation à Dakar, L'Éducation pour tous, Bilan à l'an 2000.

11 DLCA. 2006. Référentiel de compétence en alphabétisation..

12 Idem 12.

présomption selon laquelle un individu est alphabète une fois qu'il a achevé un certain nombre d'années de scolarité. Il s'agit de mesures indirectes dont on sait par expérience qu'elles reflètent mal la réalité.

Développer des mesures plus fiables requiert une évaluation directe des capacités des individus en matière d'alphabétisation. Dans ce sens, de nouvelles enquêtes qui testent les niveaux de compétences réelles en lecture-écriture, commencent à prendre place, telles que : L'Enquête internationale sur la littératie des adultes (IALS¹³), l'Enquête sur l'alphabétisation et l'autonomie fonctionnelle des adultes (ALL¹⁴), le Programme de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation (Literacy Assessment and Monitoring Program - LAMP) et la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA). On se focalise dans cet article sur les programmes et les initiatives où le Maroc est partenaire :

1. Le Programme d'évaluation et de suivi des niveaux d'alphabétisme (LAMP) :

LAMP est une enquête internationale conçue pour recueillir des données valides, fiables et comparables sur les compétences en alphabétisme et en usage des nombres (numeracy), de la population adulte âgée de 15 ans et plus. Ce programme, conçu par l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU), pour les pays en développement consiste à réaliser une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte dans chacun des pays participants et vise les objectifs suivants :

- Développer une nouvelle méthodologie de mesure de l'alphabétisme qui puisse pallier les insuffisances de la méthodologie conventionnelle et qui soit adaptée aux contextes des pays en développement;
- Produire des données fiables et comparables sur les niveaux de compétences en alphabétisme de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) ;
- Renforcer les capacités nationales en matière de collecte de données liées aux niveaux d'alphabétisme. L'ISU fournit aux pays participants à la phase pilote une assistance technique qui leur permet de s'appropriier toutes les étapes de cette enquête (échantillonnage, développement des items, collecte et exploitation de données).

Le programme LAMP s'inspire des enquêtes internationales menées dans les pays de l'OCDE (IALS, ALL...). Ces méthodes de mesure directe et auxquelles s'apparente le programme LAMP, s'éloignent de la dichotomie entre alphabétisme/analphabétisme pour s'orienter vers une échelle continue de niveaux d'alphabétisme, ce qui permet de mieux cibler les programmes.

13 L'Enquête IALS - The International Adult Literacy Survey a été menée dans les pays de l'OCDE, entre 1994 et 1998 (C'est une enquête internationale sur les compétences des adultes, réalisée en Suisse par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec l'université de Zurich, en 2003.

14 Idem 14.

Le programme LAMP a été expérimenté dans cinq pays : El Salvador, Mongolie, Maroc, Niger et Territoires palestiniens autonomes. Le Kenya a, pour sa part, mené en 2006 une enquête à caractère national sur l'alphabétisation qui s'inspire de LAMP. Plusieurs autres pays, parmi lesquels la Jordanie, le Paraguay, le Pérou et le Viet Nam, ont également rejoint ce programme après sa phase pilote.

Au Maroc, « le taux d'analphabétisme constitue le principal indicateur de mesure de l'analphabétisme construit à partir des recensements et des enquêtes auprès des ménages. Le calcul de ce taux se rapporte à la population de plus de 10 ans et fournit la proportion de cette population pour laquelle la réponse à la question relative à la capacité de lire et écrire une phrase, est négative¹⁵».

Conscient des limites inhérentes à ce type d'évaluation déclarative et soucieux de disposer d'indicateurs pertinents de mesure de l'alphabétisation, le Maroc a décidé de prendre part à la phase pilote de LAMP. Ce programme permettra, particulièrement aux pays où l'on observe des niveaux faibles d'alphabétisme, comme le Maroc, de déterminer avec précision le pourcentage et le nombre de personnes ayant des compétences insuffisantes mais aussi de décrire le profil de cette population, d'une façon aussi détaillée que possible.

La phase pilote du projet LAMP au Maroc a été menée dans la région de Marrakech Tensift El Haouz, sur un échantillon de 630 ménages, pour tester et valider cette nouvelle méthodologie de mesure à toutes ses étapes de réalisation (allant de la conception des instruments de mesure et la collecte des données jusqu'à l'interprétation des résultats). La phase principale de cette enquête, n'est malheureusement pas achevée à ce jour.

2. Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA)

Une étude sur le suivi et l'évaluation des apprentissages des bénéficiaires des programmes de l'alphabétisation (RAMAA) a été lancée en 2009 par l'UIL (l'institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie). Elle se propose de développer un plaidoyer en faveur de la mise en place d'une politique de l'éducation des adultes. Pour être efficace, ce plaidoyer doit être basé sur des éléments concrets qui informent les décideurs politiques sur la population ciblée, la bonne gouvernance des programmes d'alphabétisation et sur les résultats de ces derniers. Il s'agit de doter le secteur de l'alphabétisation d'un système d'information qui permet d'avoir les informations suivantes : Le volume réel de la population adulte non scolarisée présentant un déficit en éducation de base, la typologie de cette population sur la base de ses caractéristiques sociodémographiques et de ses besoins en alphabétisation, le déroulement de la mise en œuvre des programmes (portée, conditions matérielles de délivrance, rendement interne...), les résultats de ces

15 Bougroum M. - Oujour H. - Kissami M.A. 2005. Étude de pays : Des options réelles pour les politiques et les pratiques – le Maroc.

programmes en termes d'apprentissage acquis, de la durabilité de ces derniers, de leurs usages et des impacts qu'ils exercent (UIL, 2010). Cinq pays ont participé à ce projet : Burkina Faso, Mali, Maroc, Niger et Sénégal.

3. *Le système d'information et de gestion*

Devant le manque évident d'informations sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle (ENF), L'UNESCO a élaboré une méthodologie et un outil de base de données qui permet de mettre en place un système d'information pour le management de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation. L'objectif de ce système est de maîtriser l'information statistique, suivre périodiquement l'évolution de l'analphabétisme, permettre aux décideurs et aux planificateurs de suivre de près les réalisations et enfin, alimenter le dispositif de suivi et d'évaluation en matière d'indicateurs permettant le réajustement et l'appréciation des réalisations.

Comme pour le programme LAMP, le Maroc a adhéré au système d'information et en a fait l'un des principaux axes de sa stratégie. En effet, le Maroc, a adopté ce système, en l'installant dans différentes AREFs et Délégations, ainsi qu'au niveau de certains opérateurs, en assurant la formation des différents usagers sur son utilisation.

Consciente du manque de données fiables et détaillées pour appuyer la formulation de ses politiques, la DLCA s'est engagée dans le développement en interne d'un Système d'information pour le management des programmes d'alphabétisation (SIMPA), pour l'identification et le recensement des opérateurs intervenants dans l'action d'alphabétisation, le suivi de l'avancement des programmes d'alphabétisation et l'évaluation des résultats.

Le SIMPA est un système modulaire qui répond aux besoins des utilisateurs à l'échelon national, régional et local et qui intègre plusieurs modules, notamment, le recensement, le reporting, la post-alphabétisation et la formation des formateurs.

La mise en œuvre de cet outil est par ailleurs confrontée à de nombreuses contraintes, notamment :

- ✓ La lourdeur du système qui devrait prévoir la saisie de tous les bénéficiaires des programmes d'alphabétisation avec toutes les informations socio démographiques les concernant, soit près de 750 000 bénéficiaires par an en moyenne ;
- ✓ Le manque d'opérateurs de saisie au niveau des AREFS, des Délégations et des opérateurs partenaires ,
- ✓ L'insuffisance du matériel informatique chez les opérateurs, notamment les ONG ;

4. *Le contrôle des programmes d'alphabétisation :*

Le contrôle de l'ensemble des programmes qu'ils soient publics, communautaires ou privés, bénéficiant de la subvention de l'Etat ou non, est du ressort des Agences d'alphabétisation, qui doivent s'assurer que l'alphabétisation répond à des « normes » et à un

cahier de charges (en termes de conditions d'accueil, ou de conditions pédagogiques), que le référentiel de compétences est respecté et enfin pour éviter l'exploitation de la fragilité des candidats à l'alphabétisation à des fins non convenues.

L'évaluation de chaque programme devrait être régulièrement réalisée par ces Agences, afin de s'assurer de la qualité de l'action, d'en dégager les points forts transférables à d'autres programmes et les points faibles à renforcer. Les résultats de ces évaluations devraient permettre de communiquer sur les réussites du système et les expériences réussies.

D'un autre côté, la mise en place d'un dispositif d'audit et de contrôle des actions menées en matière d'alphabétisation, permet de vérifier les réalisations sur le terrain et en même temps l'accompagnement de tous les partenaires pour le réajustement et pour les aider à dépasser les contraintes qu'ils peuvent rencontrer. Le dispositif à mettre en place reposerait sur le rôle des services centraux et déconcentrés des Départements, à travers un suivi interne, et sur une autre composante externe via le recrutement de bureaux d'études spécialisés pour le suivi et l'évaluation externe des programmes menés par les différents acteurs intervenant dans ce domaine.

V. Evaluation des apprentissages et système de certification

La réalisation de la qualité des apprentissages reste un défi central qui vise à parfaire la vision ambitieuse par laquelle nous cherchons à améliorer le système de l'alphabétisation, grâce à un système d'évaluation et de certification, qui constitue l'un des axes les plus importants permettant aux différents acteurs, d'avoir un jugement réel, sur la qualité et le rendement effectifs de leurs programmes.

Dans ce contexte, la DLCA a lancé une réforme pédagogique et andragogique importante en commençant par l'élaboration d'un référentiel de compétences comme fil conducteur de l'action de l'alphabétisation au Maroc, en réorganisant le cycle d'apprentissage, puis en élaborant des programmes en fonction de l'approche par compétences, de la diversification dans les modes d'apprentissage et de l'élaboration d'un dispositif d'évaluation.

L'évaluation est un processus systématique et continu qui fait appel à des outils et des méthodes servant à recueillir de l'information dans le but de prendre des décisions sur les services offerts en matière d'alphabétisation et de mise à niveau des compétences de base des adultes. Bien que l'évaluation soit partie intégrante du processus d'apprentissage, elle est généralement considérée comme le maillon faible dans les systèmes d'alphabétisation. C'est la raison pour laquelle la DLCA, a lancé la mise en place d'un système nationale d'évaluation et de certification dont le but est :

- d'améliorer la qualité des apprentissages pour une reconnaissance sociale;
- de mesurer le niveau d'acquisition des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation et améliorer la qualité de leur apprentissages ;

- d'instaurer une culture d'évaluation dans le processus de l'alphabétisation; considérant qu'il est primordial de s'assurer de la qualité des mécanismes d'apprentissage et d'évaluation. Pour assurer la pérennité de ce système, la DLCA a décidé d'offrir un cadre de référence aux différents intervenants dans le système.

Au Maroc, un dispositif d'évaluation des apprentissages, a été élaboré avec une batterie d'items de mesure¹⁶. Ces outils sont élaborés sur la base d'un référentiel de compétences en alphabétisation, qui définit les compétences à faire acquérir aux bénéficiaires et constitue le cadre de référence pour l'évaluation de ces compétences.

Différentes formes d'évaluations en alphabétisation

Plusieurs types d'évaluation permettent de renseigner sur la qualité des programmes à différentes étapes du cycle de formation en alphabétisation. Le processus complet d'alphabétisation ainsi identifié est l'objet d'évaluations de deux types de compétences à distinguer :

1) Les évaluations permanentes selon les principes de l'andragogie (évaluations andragogiques) :

- ✓ Au début : évaluation diagnostique, pour le positionnement des bénéficiaires, afin « d'homogénéiser », le plus possible les classes d'alphabétisation, selon leurs compétences initiales en alphabétisme, mais également selon d'autres caractéristiques à savoir, le genre, l'âge ...etc. Les tests de positionnement permettent à chaque début de module de connaître les compétences de départ (non seulement instrumentales mais également fonctionnelles).
- ✓ A mis parcours : évaluation formative en cours de formation. Cette évaluation permet de mesurer la progression dans les apprentissages et s'assurer de l'évolution des apprentissages des bénéficiaires au cours du cycle de formation, afin de poursuivre les bonnes pratiques et de porter les réajustements nécessaires, aux programmes, aux contenus et aux méthodes.
- ✓ A la fin du programme : évaluation finale/sommative. Cette évaluation obligatoire se fait à la fin du programme et permet de se prononcer sur les compétences acquises par les bénéficiaires au cours de la formation en mesurant leurs acquis au regard des objectifs poursuivis durant le cycle de formation.

Ces évaluations à caractère andragogique sont « internes », c'est-à-dire opérées par les organismes et formateurs d'alphabétisation, qui mesurent ainsi les progrès et succès des apprenants en fonction des objectifs fixés par les curricula. Elles sont contrôlées par le système normal de suivi de l'alphabétisation mis en place dans les AREF (visites occasionnelles des services des délégations provinciales et des bureaux d'étude notamment). Elles ont vocation à être publiées pour que des analyses fines de qualité puissent être conduites sous la responsabilité de l'institution chargée de l'alphabétisation.

16 DLCA. 2010. Guide pour le système de l'évaluation des apprentissages. M. Bachir Tamer.

Ces items démultipliés par le Département de l'alphabétisation, ont été diffusés auprès des différents intervenants aux niveaux local et régional. Cependant, le processus d'opérationnalisation effective de ces outils sur le terrain reste un défi à relever. Encore, quand il s'agit d'assurer et de suivre la pérennité des acquis des bénéficiaires et leur insertion socio - professionnelle les défis sont importants.

2) Les évaluations de fin de cycle selon les principes de la certification (évaluations certificatives) : Ces évaluations sont « externes » par rapport à l'organisme de formation, car elles sont placées sous la responsabilité organisationnelle et scientifique des délégations, des AREF et de la DLCA, ainsi que des secteurs ministériels et économiques concernés. Ces évaluations, effectuées après l'évaluation sommative permettent aux bénéficiaires qui le souhaitent, de certifier leurs compétences acquises à l'issue du programme, pour éventuellement, leur permettre d'accéder à d'autres systèmes d'apprentissage formels ou informels, ou à des activités professionnelles. Au Maroc, la mise en place du certificat national d'alphabétisation pour les bénéficiaires des programmes ONG est maintenant effective dans toutes les Académies Régionales de l'Education et de Formation. Une centaine de milliers de bénéficiaires se présentent volontairement aux épreuves de certification chaque année depuis 2010. Au titre de l'année 2011-2012, le nombre de candidat(e)s à l'évaluation certificative a atteint près de 178.150, parmi lesquels 122.000 ont réellement pu participer aux examens et 104.840 ont réussi, soit un taux de réussite de 85,7%. Parallèlement, des expériences de certifications spécifiques en lien avec les autres secteurs ministériels (dont les ministères concernés par le projet de Millenium Challenge Corporation – MCC, géré par l'Agence de Partenariat pour le Progrès et l'Entraide nationale) et économiques (entreprises) ont été réalisées avec le concours de la DLCA.

La reconnaissance juridique de la certification des acquis, permettrait l'accès direct ou indirect (par test ou concours) aux formations professionnelles qualifiantes du système officiel de formation professionnelle, voire aux enseignements formels et à leurs examens (sous réserve de la satisfaction par les candidats des autres conditions normalement exigées, notamment d'âge).

Le système de certification et de reconnaissance des acquis des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation au Maroc, n'est pas sans difficultés, notamment : i) les mesures législatives y afférentes. La valeur de ce certificat au Maroc est actuellement limitée à une simple reconnaissance sociale des acquis des bénéficiaires à l'issue du tronc commun, et ii) la pluralité des acteurs intervenants ainsi que la faible implication du secteur dans certaines initiatives nationales. Le Département de l'alphabétisation n'est que timidement impliqué dans le processus de mise en place du cadre national de certification (CNC), en cours de finalisation par trois départements ministériels au Maroc : l'Education Nationale, l'Enseignement Supérieur et la Formation Professionnelle. Ce programme initié au Maroc par la Fondation européenne pour la *formation* (ETF) vise à i) assurer la transparence et la comparabilité des diplômes et certificats décernés et ii) Instaurer les passerelles dans le système d'éducation et de formation en favori-

sant la formation des individus tout au long de la vie.

Outils élaborés pour opérationnaliser les systèmes d'évaluation et de certification

L'identification du cadre de référence pour les systèmes d'évaluation et de certification permet d'avoir la même vision entre les acteurs en charge de la gestion de ces systèmes. Il s'agit des outils élaborés par la DLCA pour améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation, à savoir : le référentiel de compétences, le guide des profils des formateurs, et le nouveau manuel d'alphabétisation «L'alphabétisation pour l'employabilité».

En outre, les outils élaborés pour mettre en œuvre le système d'évaluation et de certification sont comme suit :

a. Référentiel de compétences

Le référentiel des compétences se présente comme une typologie, une classification, un inventaire des compétences nécessaires à des activités. Ces compétences sont déclinées en capacités, indispensables ou nécessaires, qu'il faut mobiliser et, le plus souvent, combiner pour réaliser avec succès une tâche, quelconque, dans une situation d'apprentissage.

b. Banque d'items d'évaluation des apprentissages :

Ce document est un outil opérationnel fondé sur le référentiel de compétences et élaboré sous la forme d'une banque d'items. La banque se compose de centaines d'exercices répartis selon les trois types de test d'évaluation (test de positionnement, test d'évaluation formative et test d'évaluation sommative).

Ces exercices évaluent une cinquantaine de compétences dont la lecture, l'écriture, le calcul, la communication, ainsi que d'autres compétences socio professionnelles en relation avec la vie quotidienne des bénéficiaires.

c. Guides référentiels d'accompagnement organisant l'opération de l'évaluation et de la certification :

Ces guides décrivent le dispositif d'évaluation et de certification, le public cible par l'évaluation des apprentissages et la certification, les mécanismes d'opérationnalisation sur le terrain et les étapes de réalisation. Ces guides incluent également, les fiches d'évaluation, les grilles et les rapports organisant cette opération selon l'objectif visé par chaque guide et la population concernée.

Conclusions :

Au terme de cette analyse, il ne va pas sans dire que la qualité des programmes d'alphabétisation passe, entre autres, par un système de suivi et évaluation cohérent et fiable. En effet, l'ancrage d'une culture d'évaluation dans ce programme, permet d'améliorer la qualité du système en inscrivant cette culture au cœur des apprentissages, mais également de crédibiliser l'action publique dans ce domaine.

Au Maroc, le Département en charge de l'alphabétisation reconnaît l'évaluation comme une composante principale du curriculum de la formation, en mettant en place un dispositif très riche et varié du point de vue technique et expertise. Par ailleurs, certains défis restent à relever, dans ce domaine, notamment au niveau du terrain, à savoir : i) l'implication et la mobilisation des différents acteurs sur la question de l'évaluation (bénéficiaires, opérateurs, formateurs, acteurs locaux ...etc.), ii) la qualification des intervenants, iii) la maîtrise des contraintes organisationnelles et logistiques et iv) la portée légale et sociale de l'évaluation.

Recommandations :

L'analyse effectuée et les constats établis, dans cet article, ont débouché sur les recommandations techniques suivantes :

- Accorder une priorité plus accrue à la fonctionnalité et l'efficacité du dispositif de suivi et d'évaluation. Il s'agit essentiellement d'asseoir des dispositifs de collecte de données, notamment l'opérationnalisation du Système d'information et la mise en œuvre des programmes de mesure des niveaux d'alphabétisme, dont le programme LAMP initié depuis une dizaine d'année au Maroc, ainsi que la mise en place d'un système d'évaluation des apprentissages débouchant sur une certification reconnue des acquis des bénéficiaires, et établissant des passerelles effectives avec d'autres systèmes d'éducation et de formation, notamment la formation professionnelle.
- Revoir les curricula en plusieurs niveaux d'alphabétisation, et adapter les outils d'évaluation et de certification, dans le sens de répondre aux exigences du secteur en matière d'organisation de passerelles et d'insertion socio professionnelle des lauréats d'alphabétisation.
- Asseoir une forme réglementaire et juridique qui permet de développer la demande en alphabétisation, en incitant les bénéficiaires à faire spontanément appel à l'alphabétisation.
- Etablir un système de validation des acquis en dehors du système d'alphabétisation, dans le sens de reconnaître, à travers une certification spécifique, les acquis de base des anciens bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (n'ayant pas été certifiés) ou d'un autodidacte.
- Intégrer le système d'évaluation et de certification en alphabétisation dans le «cadre national de qualifications», en cours de mise en place au niveau de trois secteurs d'éducation et de formation au Maroc : l'éducation de base, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.
- Le système d'évaluation et de certification est un système multidimensionnel et multi-acteur, et il est, ainsi, particulièrement important que tous collaborent à la mise en place des conditions favorables à la réussite de l'exploitation du potentiel que représente l'évaluation des apprentissages.

Bibliographie :

- Bougroum M. - Oujour H. - Kissami M.A. 2005. Étude de pays : Des options réelles pour les politiques et les pratiques – le Maroc.
- Bougroum M. 2007. La mesure, le suivi et l'évaluation dans le domaine de l'alphabétisme : Cas du Maroc. Conférence régionale de l'UNESCO pour l'alphabétisation dans le monde - New Delhi, Inde 29-30 novembre 2007.
- Bougroum M. Lô Gueye A., Werquin P. (2003). 2003. « La population de bas niveaux de compétence à l'écrit au Maroc », Communication au colloque international 'Evaluation de bas niveaux de compétence à l'écrit', ANLCI, Lyon, 5-7 novembre 2003.
- Daniel A. Wagner. 2000. Alphabétisation et éducation des adultes - Forum mondial sur l'éducation à Dakar, Coordonnée par l'UNESCO, L'Éducation pour tous, Bilan à l'an 2000.
- DLCA - div international. 2010. Etude sur le profil des alphabétiseurs et leur besoins en formation.
- DLCA - Union européenne. 2010. Etude sur l'implication des entreprises dans les programmes d'alphabétisation.
- DLCA - Union européenne. 2010. Etude sur l'insertion socio-professionnalisante des néo alphabètes - Edition 2010.
- DLCA - Union européenne. 2010. Etude sur le coût de l'analphabétisme et de l'alphabétisation au Maroc.
- DLCA - Union européenne. 2011. Etude sur l'insertion socio-professionnalisante des néo alphabètes - Edition 2011.
- DLCA - Union Européenne. 2012. Etude sur le ciblage des besoins des jeunes - M. Dris Bensaid - M. Bachir Tamer.
- DLCA - Union Européenne. 2012. Etude sur l'organisation des passerelles entre les secteurs - M. Abdallah Saaf.
- DLCA. 2006. Référentiel de compétence en alphabétisation, DLCA.
- DLCA. 2010. Etude d'impact des programmes d'alphabétisation.
- DLCA. 2010. Etude sur les besoins potentiels et les opportunités d'alphabétisation dans le secteur agricole.
- DLCA. 2010. Etude sur les facteurs de déperdition des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, et les facteurs de motivation et d'incitation des publics cibles à adhérer aux programmes d'alphabétisation.
- DLCA. 2010. Evaluation des apprentissages au profit des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation.
- DLCA. 2010. Guide pour le système de l'évaluation des apprentissages. M. Bachir Tamer.
- DLCA. 2012. Alphabétisation au Maroc. Bilan 2007-2012, « pour une pleine participation de tous dans la société ».
- DLCA. 2012. Enquête nationale sur l'analphabétisme au Maroc (ENAM).
- DLCA. 2012. Guide pour le système d'évaluation certificative.
- Institut de statistique de l'UNESCO. 2009. Vers la nouvelle génération de statisti-

ques sur les compétences en alphabétisme, mise en œuvre du programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP).

- Institut de statistique de l'UNESCO. 2011. Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP).
- OCDE, rapport de l'enquête IALS. 2000. The International Adult Literacy Survey, menée, entre 1994 et 1998.
- SECAENF. 2004. Stratégie d'alphabétisation et d'éducation non formelle au Maroc.
- SECAENF. 2006. Rapport de l'enquête sur l'analphabétisme, la non scolarisation et la déscolarisation au Maroc.
- UIL. 2010. Mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, une recherche-action dans 5 pays d'Afrique.
- UNESCO. 1997. « Éducation des adultes : la déclaration de Hambourg, l'agenda pour l'avenir » Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes ; 14 - 18 juillet 1997. CONFINTEA V.
- UNESCO. 2001. Projet de proposition et de plan d'action d'une décennie des nations unies pour l'alphabétisation à la cent-soixante et unième session du Conseil exécutif de l'Unesco - Paris.
- UNESCO. 2004. Une éducation de qualité pour tous les jeunes - réflexions et contributions issues de la 47e session de la conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO - GENÈVE, 8-11 septembre 2004.
- UNESCO. 2006. Rapport mondial de l'UNESCO, pour le suivi des objectifs de l'Éducation pour Tous « l'alphabétisation un enjeu vital ».
- UNESCO. 2009. Le défi mondial de l'alphabétisation, Bilan de l'alphabétisation des jeunes et des adultes à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation 2003 – 2012, Publié en 2009 Par l'Organisation des Nations Unies.
- UNESCO. 2009. Rapport de la rencontre régionale préparatoire à la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, prévue à Belém, au Brésil, au mois de décembre 2009 - Tunis, en janvier 2009.
- UNESCO. 2009. Rapport mondial de l'UNESCO, pour le suivi des objectifs de l'Éducation pour Tous « Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance ».
- UNESCO. 2009. Résolution de Belém (Brésil), CONFINTEA VI « exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable » 4 décembre 2009.
- UNESCO. 2012. Rapport mondial de l'UNESCO : «Jeunes et compétences, L'éducation au travail ».
- Université Mohamed V – Souissi / Association Ribat Alfath. 2011. Les programmes de la Lutte Contre l'Analphabétisme au Maroc, Quel rendement ?.
- USAID-ALEF. 2007. Projet « Alphabétisation des Femmes Effets et impact (Mokhtar El Harras), Juin 2007.

Sigles et abreviations :

ALL	: Enquête sur l'alphabétisation et l'autonomie fonctionnelle des adultes
APP	: Agence de Partenariat pour le Progrès
AREF	: Aadémie Régionale de l'Education et de Formation
CNC	: Cadre national de certification
DLCA	: Direction de la Lutte Contre l'Analphabétisme
EPT	: Education pour tous
IALS	: Enquête internationale sur la littératie des adultes
INDH	: Initiative Nationale de Développement Humain
LAMP	: Programme de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation (Literacy Assessment and Monitoring Program)
MCC	: Millenium Challenge Corporation
ONG	: Organisation non gouvernementale
RAMAA	: Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation
SIMPA	: Système d'information pour le management des programmes d'alphabétisation